# L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & CO.
No. 31, RUE DES CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] paraîtra deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi, des feuilles de l'Abeille, pour le feuille destinée pour l'année, et publiée vingt fois par semaine, payables d'avance, pour même l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué, que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sinon ils seront censés le terme de leur abonnement en ait fixé à un cas.

ANNONCES:—Une pouce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement de l'annonce original, [illegible] annonce.

[illegible] Le prix de l'abonnement est fixé à un cas [illegible] et [illegible] la commission, [illegible] l'année et d'avance.

Il est fait un rabais de 25 pour cent en faveur des [illegible] qui [illegible] fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des [illegible] commodités, les [illegible] articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 31 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES sur articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves nègres, animaux, épaves ou [illegible], lui seront payés au comptant d'avance et sur [illegible] convenue.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $16.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.


POUR ST. LOUIS, Alton et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur ALTON, capitaine Gillespie, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT, 20 mai 53, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et tous les ports intermédiaires—Le steamer MONARCH, capitaine Hugh Fullerton, est prêt à recevoir du fret et partira Dimanche, le 24 courant, à 10 heures du matin sans retard. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Natchez, ou à LATET & AMELUNG, 20 mai 17, rue du Commerce.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le steamer GREY EAGLE, capitaine Shallcross, partira positivement Mercredi, le 27 courant, à midi. [illegible] de sa chambre est depuis 4 heures du soir [illegible] un plan que l'on peut arrêter des passages [illegible] chez les LATET & AMELUNG, 20 mai sous arrêtés, 17, rue du Commerce.

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Le steamboat PAUL JONES, capitaine Thomasson, fera à partir de cette date, les voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures du matin, et de Donaldsonville, tous les samedis à 6 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à HENRY TETE, 20 mai 13, rue Conti.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les Ports intermédiaires.—Le steamer [illegible] LINGTON, capitaine Mitchell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la [illegible] ou à BOGERT & HAYNE Gravier.

N.B. Le Burlington prendra [illegible] et pour Memphis et Randolph.

LIGNE DE BATEAX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAULINES, capt. Thomassen.—

Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wrainright.—

A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leurs voyages avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fev

A LOUER.—La Maison spacieuse à magasins, à trois étages, contiguë à la Banque de Commerce, et maintenant occupée par Mrs. Pierre Shannon et Brother. Possession en sera donnée immédiatement. 9 avril GEO. HALL, caissier.

MAISON A VENDRE en face du marché du faubourg Trémé, le marché ayant un beau commencement, elle est la seule maison en face de ce marché, s'adresser rue St. Pierre au no. 123. 9 mai

MAISONS A LOUER.—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand. [illegible] Plusieurs maisons, rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec menuiseries au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17 avril—

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans, pour le Lac de Pontchartrain, et plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 9 heures A. M. |
| " 5 " P. M. | " 6 1-2 " P. M. |

LES DIMANCHES.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 9 heures A. M. |
| " 10 " " | " 12 " " |
| " 3 " P. M. | " 5 " P. M. |
| " 4 " " | " 6 1-2 " " |

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1840.

Par ordre de la Direction,

1er mai—0? WILLIAM FURST, Secrétaire.

REÇU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:

Pâtes en coutil fin et en merinos,
Redingotes do
Pantalons do
Blouses en toile très fine,
Chapeaux blancs en merinos,
Coutils fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.

Le soussigné partira incessamment pour la France et ne vendra plus ces articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir venir regler leur compte.

Vos. DECAUX,
No. 75, rue Royale, entre Bienville et Conti.

[illegible] nouvellement de recevoir par le navire Mo[illegible]

Verroterie
Bouchons [illegible]
Cordes [illegible]
Lampes de bureau, chandelles
Lampes carcelle,
Chandeliers à verrine, en cristal,
Bougeoirs do en plaque et bronze,
Cylindres pour chandelles,
Porte-mèches et porte-brûlliers patinsandre,
Un assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine et cristal de couleur,
Continuellement en magasin—Pendules, vases, candelabres, lampes anglaises, meubles et glaces françaises, serviettes de table en porcelaine, cristal et plaques, couteliers de table &c. &c.

Articles pour les cafés,
Gobelets, carafes, verres à glaces, vases à cornichons, verres à bierre et pots à eau-de-vie en Britannia, bouchons plaqués très forts, &c. &c.

AU BELGE,
Magasin d'assortiment de verrerie, de porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, à vendre par caisses et en detail.
V. & O. VIGNAUD,
20 avril No. 40, rue de Chartres.

ARTICLES DE FANTAISIE—Canne de bois de rose et d'ébène, tables couvrage pour hommes et tiroirs pour écrire, tables à ouvrage pour dames et lavabos; bouchons; musique, boîtes à cartes, encriers, un assortiment général d'articles de fantaisie, à vendre par HYDE & GOODRICH,
5 mai 14, rue de Chartres.

A VIS—Le soussigné ayant découvert le moyen d'allégir par un nouveau procédé les perruques d'hommes et de dames, les toupets, bandeaux et nouvelles frisettes, proportionnellement à la température de la saison actuelle, croit devoir en prévenir les personnes qui en font usage, afin qu'elles daignent le visiter et faire choix en admirant les nouveaux objets de toilette, reçus par les derniers arrivages. THÉODORE GUÉDON,
Coiffeur, rue de Chartres, 156, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.

Opinion du public sur le procédé en question:

Le soussigné, ayant reçu un bel assortiment d'instruments de chirurgie en bon état, au prix de France. 14 avril—0

# SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 50 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 36, entre les rues Condé et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

A VIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.

Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge fin une blancheur parfaite, à vendre en gros et en detail à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123 Royale.

HABILLEMENS D'ÉTÉ.

ISRANO & CO. tailleurs, 20 Vieille Levée, ont reçu récemment reçu un assortiment considérable de coupons d'habits et de pantalons de toutes sortes, [illegible] des goûts modernes, satin, redingotes, paletots, pantalons et gilets. Les marchands qui n'ont pas encore reçu leur approvisionnement d'été sont priés de visiter le magasin des soussignés ou leurs ordres seront exécutés aux plus bas prix et avec le plus grand soin. DD. ISRANO & Co.

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE.

Rive droite, paroisse Jefferson.

Les soussignés, ayant leur Moulin en operation, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.

Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.

14 m. JOHN S. DAVID & Co.

POLLARD & GREEN, rue de Chartres, No. 29, négocians en gros et en detail de peignes en écaille, de ou cornes de Bœuf et vaches, et en gros et en détail, de savons de toilette, eau de cologne, eau de Floride, de lavande et de rose, extraits assortis, savons de fantaisie pour la barbe et de toilette, restaurateurs de cheveux de toutes descriptions, poudre de toilette, de savon, cassis et coutures de poche, rasoirs, ciseaux, cuirs à rasoir, boîtes pour la barbe, cuvettes à percussion, étuis de rasoirs, aiguilles et épingles hongroises et lignes de pêche, papier à lettres et autre, rayé et simple, cartes à jouer de toutes sortes, encre bleue, noire, rouge et violette, encriers de cachets, pain à cacheter, feuilles à envelopper, porte feuilles, assortiment d'articles de jouet, berle, blanches, bretelles, boutons de nacre, de os, de métal, boîtes à prises, argentées, allemandes et plaquées, cuillers à thé, chrême, [illegible] phosphoriques, et une quantité d'autres articles de fantaisie qu'il serait trop long d'énumérer qui sont offertes à des prix fort réduits pour du comptant ou de bons billets. Les achateurs sont priés de venir examiner ces marchandises. 1fev.

TOILE et Corde d'Emballage—100 pièces Toile et 100 rouleaux de corde de qualité supérieure, reçus par Pleiades, à vendre par Wm. G. REWER & Co.
19 mai rue Natchez.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque,
Planches de BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Imprests, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Polices, &c. &c. Ils ont pour les Banques de la Louisiane, [illegible] qu'ils les feraient dans leur Atelier à New York, à des prix acceptables.

Ils ont constamment en vente, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à Pittsburgh, rue de Wayne, Royale et du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er. Novembre 1839.

[illegible]

# CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le brick SARATOGA, capitaine Bedell, peut prendre 100 boucauts de sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick GEORGE, capt. Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 14 mai 24, Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick PRINCE DE LA PAIX, capitaine Stackpoll, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK.—Le beau brick PULASKI peut prendre un chargement sur le pont et partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le beau brick DELIA, capitaine Tendasy, ayant son chargement engagé, et partira sans délai. Pour fret d'une charge sur le pont, ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le du brick UZARDO, capt. Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick COHANCEY, capitaine Moore, ayant son fret engagé partira pour le port ci-dessus le 12 courant. Pour passage seulement, s'adresser à HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR NEW YORK.—Le brick fin vollier SNOW, capitaine Thondyke partira pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—La goélette fine voilière EMILIE, capitaine Gates, partira très prochainement pour fret de 200 barils, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

POUR BOSTON.—La goelette EVERLINE, capitaine Cottle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick ELLESWORTH, capitaine Homer, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick TECUMSEH, capt. Pendleton, est prêt à recevoir une cargaison pour ce port. S'adresser à GEO. GREEN & BRO. 5 mai 26, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque OLIVE, cap. Begelon. Pour fret ou passage s'adresser à S & J F WHITNEY, 2 mai 73, Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à S & J F WHITNEY, 2 mai

POUR BOSTON.—La goélette [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à G. BECK, 21 av [illegible] de la Douane.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick CAUCASIAN, capitaine [illegible] partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à G. [illegible] 14 mai G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick SWAN, capitaine [illegible] partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES D. DENEGRE, 14 mai 16, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE.—Le brick PILGRIM, capt. Campbell, a besoin de 100 boucauts pour compléter sa cargaison. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 14 mai

POUR HARTFORD, (CONNEC.)—La goélette CLORINDA, partira sous peu. Pour balance de chargement ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 63, Camp. 16 mai

# PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, classe A1, MARGARET-FORBES, capt. Whitmore, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 9 mai 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts PELERIN, capt. Besson, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp. 7 mai

Le trois mâts SWITZERLAND, capitaine Hunt, peut prendre 100 balles de coton. S'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BROTH. 5 mai 26, rue du Camp

EN CHARGE POUR MARSEILLE.—Le navire français ROSE JULIENNE, capitaine A. Lombard. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à son bord, ou à J. P. BONNET. 30 avril 2, rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts neuf BOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, pouvant prendre 15 passagers. S'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à B. & J. F. WHITNEY, 74, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts TIGER, capt. Balber. Pour fret sur le pont ou passage s'adresser à B & J F WHITNEY, 6 mai 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts CHATHAN, capt Ricardson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à B & J F WHITNEY, 6 mai 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts EXCHANGE, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, Camp. 1er mai

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts PARAGON, capitaine Curtes, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73. Camp. 1er mai

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts ONTARIO, capt. Jamerson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à B & J F WHITNEY, 17 avril 73, Camp.

POUR BILBOA, Espagne.—Le brick CITIZEN, capt. Thing, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp. 7 mai

POUR GLASCOW.—Passage seulement.—Le trois mâts MASSACHUSETTS, cap. Shebles, partira le 20 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies ou à G. BEDFORD & BECK, 8 mai 24, rue de la Douane.

POUR GLASCOW.—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à R. HEWES & CO, rue Natchez.

POUR GLASCOW.
Le trois mats Américain AGLETHAPE, capitaine Pinchell. Pour fret de quelques balles de coton, s'adresser à KENNEDY, DUREL & Co. 4 mai 62, Toulouse.

FRET POUR ANVERS.—Un bon navire en destination pour ce port, pourrait avoir le fret de quelques cents balles de coton, s'adresser à GILDEMEESTER, 45, Bienville.

# POUTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON, (Jamaique).—Le bon brick HENRY LEE, capitaine Gardner, partira pour le 1er mai. Pour passage, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

# A VENDRE OU A FRETER

POUR LA HAVANE.—La goélette LAPWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co. 16 mai.

A FRETER.—La galliote hollandaise STANTPRIEN, classe A. 1, pour n'importe quel port d'Europe. S'adresser à HAGEDORN & CRAMER, 1 mai 50, Bienville.

DEMANDE D'UN NAVIRE.—Un navire de port de 200 boucauts de tabac, pourrait trouver une cargaison pour Gibraltar. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 50, Douane. 2 mai

A VENDRE.—La bonne goélette JASPER, capitaine Herrald, port de 90 tonneaux, et construite dans le bois de fer. Elle a un beau pont et peut porter une forte charge. Pour les conditions, s'adresser à B. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp. 25 av

TOILE A DRAPS—10,000 balles toile grise de 4/4, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 19 mai 26, rue Gravier.

CRAISSE.—Un petit lot de graisse venant d'arriver par le Houms, de Cincinnati, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti

TABAC—8 boucauts tabac du Missouri, venant d'arriver par le bateau à vapeur St. Louis, et à vendre par JOHN A. MERRITT, 38, Camp. 19 mai

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par J. A. MERRITT, 19 mai 38, rue du Camp.

PORTES—75 paneaux de portes, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 19 mai 53, rue du Camp.

BLE—300 sacs blé en état pour l'exportation, en débarquement du steamer St Louis, à vendre par R. GRONING & Co. 19 mai 14, rue Royale.

FARINE—800 barils à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO., 16 mai 14, rue Poydras.

LIQUEURS—300 barils genièvre et autres vins du pays, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 15 mai 40, rue Gravier.

EAU-DE-VIE DE PECHES—50 barils, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 15 mai 40, rue Gravier.

CONFITURES en boîtes, sirop de vinaigre, câpres et cornichons cerises à l'eau de vie à vendre par DAVIS & HOBART, 16 mai 16, Douane.

HARICOTS blancs—50 barils haricots du Nord à vendre par DAVIS & HOBART, 16 mai 16, Douane.

SAIN-DOUX—400 barillets sain-doux en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO., 16 mai 14, rue Poydras.

INDIGO—8 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 16 mai Enc. Coustan et Tchoupitoulas.

MOUTARDE DE LONDRES—A vendre par JARVIS & ANDREWS, 16 mai Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

SOULIERS de femmes et d'enfants—Un assortiment général est constamment à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 16 mai

CHAPEAUX de laine blanc et noirs, fins et communs, à vendre par FROST & Co, 16 mai 8, Douane.

BOIS de teinture—64 tonneaux, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 16 mai

MARCHANDISES SECHES—30 caisses imitation d'indiennes françaises et 8 caisses peaux de chevreuil, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par 13 mai ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

LES soussignés ont reçu par le brick Orient et le navire Le Oscar, tous les deux de Bordeaux, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre:

10 1/2 pipes eau de vie de cognac de Champagne de 1821 de la marque bien connue de Maglory,
130 1/2 pipes eau de vie de cognac dite preuve de la marque de Dussaut Jr,
3 caisses papier à lettre doré sur tranche,
150 caisses vin rouge,
25 barriques vin rouge (St. Estephe,)

Plus un ancien assortiment de vin de St. Souvenir, Leville, Château Margaux et Pichon Longueville en barriques et en caisses; vin blanc de Sauterne en barils et en caisses, etc. 20 avril BOUTIN, GALLY & Co.

LES Soussignés offrent à vendre les articles suivans, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.

20 barriques vin Montserrant,
66 demi barriques vin Haut Barsac,
10 do. vin Haut Sauterne,
300 caisses vin St. Julien Médoc,
120 do do. Margaux,
28 caisses vin de Médoc,
46 demi barriques vinaigre double clairet.

LAMBERT BERTHET & Co.
2 mai Encrig. St. Louis et Levée.

REÇU par le navire Lafayette, étalages à l'huile très fraîches, en boîtes, deux tiers et demies,

Capes à l'huile de 60 de et de dames,
Thon frais nouveau en saumure.

Et un assortiment complet de pâtés de gibiers truffés à vendre à des prix raisonnables en gros et en détail par les soussignés. LABEILLE & VALERON,
15 avril Encoignure Royale et Dumaine

AVIS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment de marchandises, telles que: livres, habits de moines, de guingham et de toile blanche, pantalons de [illegible] de coutil, gilets de [illegible] tuniques, bretelles de [illegible] &c. qu'ils offrent à des prix modérés.

18 avril REINECKE, BELERT & Co. 69 Chartres

# VENTES PAR LE MARTEAU.

POUR LA VENTE DE LA LOUISIANE.—Paroisse St. Bernard.—Cour des Preuves.—Succession de Pierre Denis Bale Rondo.—Il sera vendu, samedi le 30 mai 1840, à dix heures du matin, par le soussigné, en vertu d'un ordre de la dite Cour, en date du 27 avril 1840, au domicile du défunt en cette paroisse, à environ cinq milles audessous de la Nouvelle Orléans, les propriétés et esclaves ci-après décrits et appartenant à ladite succession, savoir:

1o. Une certaine habitation avec les établissemens et améliorations qui sont dessus, située en cette paroisse, à environ cinq milles audessous de la Nouvelle Orléans, et du même bord du fleuve, ayant en arpent de face sur quatrevingts arpens de profondeur, bornée à la ligne supérieure par la propriété de Madame veuve Forestier et à la ligne inférieure par l'habitation de M. Antoine Blanchard.

2o. Big George de 50 ans, charpentier et nègre de champ, Daniel de 25 ans, checker, laboureur, Bill, 40 ans, nègre de champ et bon bucheron; John 35 ans, laboureur, charretier et bucheron, Ben, 30 ans commandeur et checker, James 20 ans, jardinier et bon bucheron; Abner, 30 ans, laboureur, charretier et bon bucheron; Charles, 28 ans, laboureur, charretier et bon bucheron; Daniel, 26 ans, checker, jardinier, nègre de champ et bon bucheron; Little George 35 ans, charretier et bon bucheron; Sam, 22 ans, bon bucheron et charretier, Philip 19 ans, charretier et vendeur, Moses, 50 ans, charpentier; Frank, 35 ans, cocher et nègre de champ, Watkins, 16 ans, charretier, Joe 35 ans domestique et cocher; Cato, 22 ans, charretier et bon bucheron; Jerry, 30 ans, mulâtre marronné; Isaac, 36 ans, bon bucheron et laboureur; Eliza alias Laiza, 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, et domestique, Thisbey, 40 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse; Adèle 13 ans, domestique, Jeanne, 11 ans, Féliciane 10 ans, Marie Louise, 11 ans, Winney, 60 ans, cuisinière et blanchisseuse et Pauline, 60 ans, domestique.

3o. Sept cents cordes de bois, étant sur la levée et sur le rail road du Golphe du Mexique.

4o. Les meubles meublant, ustensils de cuisine, les animaux, chevaux, mulets, vaches, moutons, les instrumens aratoires et autres appartenant au chantier de bois.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Les meubles, toutes sommes audessous de cent piastres comptant, et toutes sommes de cent piastres et audessus payable à soixante jours en billets endossés.

Les esclaves à un an de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'habitation à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et hypothèque jusqu'à parfait paiement; le dernier billet portera un intérêt de six pour cent par an, lesdits billets porteront intérêts à dix pour cent l'an du jour de leur échéance jusqu'au paiement final, sans que cette clause puisse être considérée comme autorisant les acquéreurs à proroger le paiement des dits billets. Les esclaves seront aux risques des acquéreurs du moment de leur adjudication, mais ne seront livrés que lorsque les billets auront été souscrits et acceptés.

Les actes de vente seront passés pardevant Carlile Pollock not. pub., à la Nouvelle-Orléans, aux frais des acquéreurs.

Paroisse St. Bernard, le 28 avril 1840.

ROBERT A. CRAVES, ROUSSEAU, Juge.

30 avril—5t 30,9,16,23,29

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste.—Lundi, 15 mai 1840, à 10 heures du matin, en vertu d'un jugement de l'honorable Cour de district pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, rendu le 27 mars dernier, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur les lieux, les biens meubles et immeubles ci après décrits, dont deux tiers indivis ont été abandonnés par le sieur Jean Jaques Haydel à ses créanciers et dont le tiers indivis appartient à feu sieur Martian Bettort Haydel, savoir:

1o. 25 chevaux et mulets de trait, 20 paires de bœufs domptés, et une certaine quantité d'instrumens aratoires et d'autres objets à l'usage d'une habitation.

2o. 104 esclaves dont les noms et âges suivent: Etienne nègre créole de 45 ans; Charlot nègre créole de 46 ans, Ben nègre américain de 45 ans, Pierre nègre créole de 45 ans, David Allen nègre américain de 40 ans, Daniel nègre américain de 35 ans, William américain nègre de 30 ans, Richard nègre américain de 30 ans, David Richard nègre américain de 30 ans, Dess nègre américain de 50 ans, George Bass nègre américain de 30, Julien nègre créole de 30 ans, George Stubbs nègre américain de 30 ans; Robertson, nègre américain de 30 ans, George Hook nègre américain de 28 ans, Perry nègre américain de 35 ans, Tony nègre américain de 30 ans, James nègre américain de 39 ans, Denis nègre américain de 39 ans, Moses nègre américain de 40 ans, Butler nègre américain de 28 ans, Israël nègre américain de 23 ans, Robin nègre américain de 38 ans, Israël nègre américain de 30 ans, Sam mulâtre américain de 29 ans, Billy, mulâtre américain de 40 ans, Jerry nègre américain de 30 ans, Salomon mulâtre américain de 30 ans, Prince nègre américain de 25 ans, Adam nègre américain de 30 ans, Lewis nègre américain de 32 ans, George Cooper nègre américain de 25 ans, Charles mulâtre créole de 26 ans, Antoine mulâtre créole de 30 ans, Jean mulâtre créole de 26 ans, Alexandre nègre créole de 52 ans, Washington nègre américain de 25 ans, Spencer mulâtre américain de 29 ans, Alphée nègre américain de 50 ans; Dick, nègre américain de 25 ans; Tom nègre américain de 26 ans; Nelson, nègre américain de 35 ans; Charlot, nègre créole de 18 ans; Augustin, nègre créole de 11 ans; Jean, nègre américain de 30 ans; Michel nègre américain de 67 ans; Olivier mulâtre américain de 26 ans; James négrillon créole de 10 ans; Joachim, négrillon créole de 14 ans; Bastien, nègre créole de 60 ans; James mulâtre américain de 14 ans; Henriette, négresse américaine de 30 ans; Rachel, mulâtresse américaine, de 30 ans, Lise, nègre créole de 8 ans; Rosalie, nègre créole de 25 ans; Lise, négresse créole de 50 ans; Henriette, négresse américaine de 50 ans, Manette, négresse créole de 37 ans; Cloé, négresse créole de 37 ans, Marcelline, négresse créole de 27 ans et sa fille Pauline de 4 ans; Mélinda, négresse américaine de 38 ans et sa fille Désirée de 3 ans 1/2; Philis, mulâtresse américaine, âgée d'environ 35 ans et son fils Pierre de 1 an 1/2; Sally, négresse américaine de 19 ans et sa fille Julienne de 5 mois; Melinda, grifonne américaine de 35 ans, et ses deux enfans Cilia, mulâtresse de 4 ans, et Modeste, négrille d'un an; Rhedy, négresse américaine de 15 ans; Percilla, mulâtresse américaine de 14 ans; Pallas, négresse américaine de 60 ans; Fanny, négresse américaine de 55 ans; Francisca, négresse américaine de 25 ans et son fils Martin de 6 mois; Marguerite négresse américaine de 35 ans; Sally, négresse américaine de 60 ans et son fils Alleck de 6 ans; Mathilde négresse américaine de 35 ans et ses quatre enfans Fignin, négrillon de 6 ans, Marguerite négrillonne de 4 ans, Gilbert de 2 ans et une petite fille de 1 an; Lucie, mulâtresse américaine de 26 ans et sa fille Ketty de 2 ans; Isabelle négresse américaine de 50 ans Eugénie, négresse américaine de 20 ans, et sa fille Rose de 4 mois; Nancy, grifonne américaine de 20 ans et son fils Joseph de 5 ans; Charlotte négresse américaine de 45 ans; Abbey mulâtresse américaine le 28 ans et ses deux enfans Louise, mulâtresse de 8 ans et Félicité de 4 ans; Sally, mulâtresse américaine de 35 ans; Betsy, négrille créole de 11 ans; Octavie, négresse créole de 18 ans, Isabelle négrille créole de 18 ans, Sophie mulâtresse créole de 12 ans; et Ketty mulâtresse américaine de 33 ans et ses 3 enfans Adam de 6 ans, Jacob de 4 ans et Etienne de 2 ans.

3o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse sur la rive droite du Mississipi, ayant treize arpens plus ou moins de face sur quarante arpents de profondeur ouvrant de vingt quatre degrés plus ou moins, avec une seconde concession. Cette habitation est bordée du côté d'en haut par la propriété du sieur Pierre Clément Becnel; et de la dame veuve François Haydel du côté d'en bas.

Cette habitation est composée de deux maisons à usage de sucrerie, de deux maisons de Marcellin Haydel; il y a des eaux et y en dépendant, une maison principale, une cuisine, deux magasins à vivres, un moulin à riz et à maïs, une écurie, une remise, un pigeonnier, une maison pour l'économe, une vieille maison servant d'hôpital, vingt-sept cases à nègres, une sucrerie en briques ayant deux équipages de quatre chaudières chacune, un moulin à cannes mû par une machine à vapeur de Cincinnati de la force d'environ 16 chevaux, une purgerie en briques pouvant contenir 200 boucauts de sucre, deux purgeries en briques, deux cents arpens de terre en bois de construction, et environ 400 arpens plus ou moins de maïs semé dans les souches.

Conditions:—Les biens-meubles payables en tout mars 1841.

Les esclaves en deux termes égaux, en tout mars des années 1841 et 1842.

L'habitation en trois termes égaux, en tout mars des années 1841, 1842 et 1843.

Le tout en billets par coupons endossés à satisfaction, avec réserve d'hypothèque sur les esclaves de l'habitation jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'actes de vente, certificat et inscription d'hypothèque à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Jean Baptiste, le 6 mai 1840.

9 mai—4,1ps T. LE BLANC, Juge

COMESTIBLES, MARCHANDISES SECHES, &c.—Les soussignés ont à vendre en magasin:

[illegible] boucauts de bonnets de enfans; bottes, 600 caisses savon no. 1, de Murdock, Norton et Sturtwant,

604 caisses savon imitation no. 1, de Jackson & Trowbridge, R. Hammond, Q C Gilbert et de Boston,
200 caisses savon extra No. 1, marque de G & N Sturtwant,
364 demi caisses savon, marque W Brown,
50 caisses blanc de baleine du Nantucket,
27 barriques huile de baleine et d'éléphant,
1 barrique huile de baleine,
40 caisses tabac pour habitants,
90 pipes, demi pipes, quarts de pipes et huitièmes, vin de Madère, Sicile, marques de Ingham, I. P Celli et Zizas,
6 barriques excellente eau-de-vie de Champagne,
300 caisses macaroni, vermicelle et sèche,
15 caisses chocolat espagnol, doux de Carracas,
100 grosses cirage de Dunlap & Norcross,
750 douzaines cartes à jouer, en quart de caisses,
270 rouleaux cordes d'emballage du Nord et de Kentucky,
60 balles toile à drape de Russie,
166 balles toile à drap grise, de 4/4, d'Appleton, Stark et autres manufactures,
5 caisses drilling blanc,
15 caisses moutchoirs imitation bandannas,
6 caisses moucheoir de soie de Pongée,
6 balles co